



COMITÉ FRANÇAIS POUR  
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



## RAPPORT ANNUEL 2013

Rapport moral  
Rapport d'activités  
Rapport financier





## NOS PARTENAIRES EN 2013

---



## SOMMAIRE

---

<b>NOS PARTENAIRES EN 2013</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT MORAL</b>	<b>5</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITES</b>	<b>9</b>
<b>1. 2013 : DES AVANCEES CONCRETES</b>	<b>10</b>
<b>2. VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>11</b>
Les instances définissent et suivent la mise en œuvre du cadre stratégique	11
L'équipe participe aux activités des membres	11
Le CFSI poursuit son investissement dans les lieux collectifs	12
<b>3. NOURRIR LES VILLES – NOURRIR LE MONDE</b>	<b>13</b>
La campagne et le festival : un rendez-vous annuel attendu	13
Le centre de ressources ALIMENTERRE : un outil au service de tous	15
Cohérence des politiques pour le développement	16
Fonds de soutien aux projets en Afrique de l'Ouest	18
Capitalisation : nourrir les villes en Afrique de l'Ouest	20
<b>4. COOPERER AUTREMENT</b>	<b>22</b>
Programme Concerté Pluri Acteurs Jussour	22
Programme Concerté Pluri Acteurs Congo	24
Société civile et participation	26
<b>5. RELIER L'ECONOMIQUE ET LE SOCIAL</b>	<b>29</b>
<b>RAPPORT FINANCIER</b>	<b>31</b>
Le modèle socio-économique et le fonctionnement du CFSI	32
Les emplois et les ressources de l'exercice 2013	32
L'utilisation des fonds issus de la générosité du public	34
Le bilan du CFSI	35
<b>ANNEXES</b>	<b>37</b>
Liste des projets sélectionnés en 2013	38

# RAPPORT MORAL

## RAPPORT MORAL

L'écriture du rapport moral commence pour moi par le survol de l'agenda de l'année, pour en dégager les temps consacrés au CFSI, et par la lecture de ceux des années précédentes. L'introduction d'Yves Berthelot pour 2011 est encore plus d'actualité. Il nous faisait partager sa vision d'une civilisation du « plus être » où l'économie humaine a toute sa place, opposée à celle du « plus avoir ». Et il soulignait la pertinence des lignes d'action du CFSI pour « la conversion écologique et sociale de l'économie et la construction de nouvelles formes de coopération internationale », comme l'avait conclu le collectif français de préparation de Rio+20.

Je constate encore qu'en France, à côté de beaucoup de jeunes engagés dans des actions de solidarité avec une grande générosité, la tendance au repli sur nos frontières est aggravée par le manque de perspectives et un manque de confiance dans l'avenir.

L'action du CFSI cette dernière année, à travers le fonctionnement de ses instances et de la mobilisation de son équipe permanente, a apporté sa contribution en réponse à ces défis, en conformité avec son cadre stratégique 2013-2016.

2013 aura été l'année du renouvellement de nos programmes. Cela a demandé un travail de capitalisation et de conception, et une négociation avec les bailleurs potentiels. Les deux ont été faits. Ainsi le séminaire de capitalisation du programme société civile et participation avec l'Agence Française de Développement a été un succès en novembre. Et nos programmes ont été renouvelés et leur financement public pluriannuel assuré.

Tout particulièrement « Coopérer autrement en acteurs de changement » est maintenant lancé, avec la réunion du 19 mai dernier. Il a été travaillé au conseil de direction d'octobre 2013, et intègre les éléments de l'axe stratégique 2014-2016 « Agir en acteurs de changement », les résultats du sondage auprès des membres, ainsi que les recommandations de l'évaluation de SCP 2. Notons que ce programme Coopérer autrement répond aussi à la volonté du CFSI d'intégrer les dimensions des entreprises et de l'économie sociale, par une approche de territoires de solidarités. Il doit nous permettre un travail commun dans la diversité de nos engagements, « ici et là-bas ».

Il reste cependant des financements complémentaires à trouver. Nous devons surveiller notre équilibre financier, et continuer nos efforts à destination de nos donateurs. Leur renouvellement est essentiel, de même que l'accroissement des financements privés. Pas toujours simple pour ces derniers, comme en témoigne l'approche d'une enseigne majeure de la grande distribution assortie de conditions très contraignantes en direction de la campagne **ALIMENTERRE**.

Nous avons abordé en conseil de direction, en juin 2013, la question du « modèle économique du CFSI », motivé par les limites de la présentation actuelle basée notamment sur le compte d'emploi des ressources qui ne permet pas de montrer la valeur ajoutée du CFSI : elle a besoin d'être mieux explicitée. Cela s'est traduit d'abord par la rédaction et la publication du « dépliant « agir ensemble, agir solidaire » donnant une vue unifiée de toutes nos actions. Dans la même ligne nous avons commencé à débattre en CD de l'utilité collective des différentes activités menées par le CFSI. Ceci a permis un premier bilan du travail engagé pour mettre en œuvre un cadre stratégique au service des membres du CFSI.

Nous avons lors de notre AG de juin 2013 débattu de la solidarité internationale, sous deux angles : la Solidarité internationale pour et avec les territoires, témoignages ; la Solidarité internationale et nationale, quelle approche par les droits. Le compte rendu du débat a été validé par les intervenants. Il doit alimenter la rédaction d'un texte de positionnement sur le sujet, non encore fait, mais dont l'urgence est encore plus manifeste au regard des résultats, en France comme en Europe des élections pour le Parlement européens : signe d'un repli sur soi de nos sociétés occidentales et de perte d'intérêt pour la solidarité internationale.

Président du CFSI, j'ai souhaité participer aux événements de notre plateforme, autant que possible : l'AG du PCPA Congo à Brazzaville en juin, deux séances ALIMENTERRE à Vanves et à Montpellier, une réunion de Jousour à Bobigny, des interventions en tant que président du CFSI, à Toulouse pour l'Agora 2013 de CoopDev Midi-Pyrénées, etc. J'ai aussi pu parler du CFSI lors d'interventions devant les élèves de Polytech Montpellier et de l'ISARA Lyon sur les enjeux de 2050.

A l'occasion de déplacements dans le monde pour d'autres motifs, j'en ai profité pour chaque fois voir des partenaires et des membres du CFSI. Je l'ai fait au Vietnam, Mali, Bénin, Haïti. J'y ai gagné un élargissement de ma compréhension des voies et moyens de votre contribution à la solidarité internationale. Mais je souligne aussi tous les bénéfices que nous pouvons tirer d'un travail en commun sur des territoires : Batik et le Gret au Vietnam, les MFR et le GERES au Mali, le Secours populaire avec le Gret et Agrisud international en Haïti, etc.

Une question reste pour moi posée : quelle place pour la recherche dans nos travaux ? Des contacts existent déjà, mais nous devons aller plus loin. Je fais le lien entre le CFSI et une Alliance Sciences Sociétés (AlliSS) qui organise des séminaires de préparation, dont un sur « développement et solidarité internationale, quelles recherches ? ». Pouvons-nous créer des ponts entre recherche et société civile en France et à l'international, par exemple en Algérie, où le programme Jousour porte la belle idée d'une université d'été consacrée à ce dialogue ?

Le dernier rapport des experts sur le climat qui vient d'être publié, témoigne des limites de notre planète, et de l'urgence de l'action. La préparation de la conférence COP21 de décembre 2015 à Paris Le Bourget, et celle de la définition des Objectifs du développement durable à New York en septembre de la même année nous donnent l'occasion de nous investir dans les différents aspects de la transition écologique. La solidarité c'est aider les pays du Sud, mais c'est aussi changer chez nous, l'alimentation en est un bon exemple, comme le climat.

Des travaux sont engagés par la société civile française, dans le cadre de la « Campagne Post 2015, Transitions pour un monde plus juste ». Je recommande la lecture des notes produites, qui donnent une vue à jour de la préparation des conférences de cette année-là. Mais, au-delà, je considère que le CFSI a un rôle important d'anticiper ce type de débat d'avenir avec ses membres et partenaires. Dans ce sens, le conseil de direction de février 2014 a débattu d'un partenariat proposé par l'association 4D : dans la perspective de la Conférence Climat de Paris 2015 (COP), 4D souhaite mobiliser la parole des acteurs du changement sur un format qui redonne du sens au projet collectif. Nous avons retenu d'abord de mettre le sujet à l'ordre du jour de cette AG, pour enrichir notre compréhension des enjeux de long terme de la transition écologique exigée par les limites

de la planète, dans la suite de ce que nous avons dit l'an dernier sur la Solidarité internationale, dans les territoires, et par l'accès aux droits.

L'année 2014 est donc bien engagée. C'est l'année de l'agriculture familiale, une manière de vivre que nous appuyons en l'aidant à se transformer. C'est donc aussi une année de préparation de décisions stratégiques. Profitons-en pour travailler ensemble, dans la richesse de nos diversités, notre stratégie pour les années futures !

Yves Le Bars

Président du CFSI

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 1. 2013 : DES AVANCEES CONCRETES

L'année 2013 est la première année de mise en œuvre du cadre stratégique. Les cinq marqueurs retenus par l'assemblée générale de 2012 ont appuyé la définition et la mise en œuvre des activités :

- relier l'économique et le social : les initiatives soutenues dans le cadre du programme nourrir les villes renforcent des filières agro-alimentaires et mettent en place des circuits courts de distribution. La préparation du programme « coopérer autrement en acteurs de changement » a inscrit ce lien comme un fondement des futures actions soutenues ;
- promouvoir le socle des droits : dans son travail de plaidoyer, le CFSI a cherché à favoriser des convergences entre des OSC travaillant sur le développement et les droits humains ;
- favoriser une approche par les territoires : au Congo et en Algérie, les PCPA démontrent que l'approche territoriale est un atout pour développer la concertation avec les autorités ;
- le pari du pluri acteurs et de la concertation : dans les travaux de capitalisation réalisés en 2013 sur l'insertion professionnelle et la participation des sociétés civiles aux politiques publiques, l'enjeu des cadres de concertation a fait l'objet d'une attention particulière ;
- favoriser les mises en réseaux : la structuration du réseau ALIMENTERRE a été une priorité pour renforcer la campagne sur les territoires.

### CHIFFRES CLES

**une plate-forme associative de 23 membres**

**12 salariés**

**140 conventions**

**54 000 spectateurs du festival de films ALIMENTERRE**

**170 000 internautes**

**Plus de 200 participants aux deux séminaires organisés en partenariat avec l'AFD**

## 2. VIE ASSOCIATIVE

### Les instances définissent et suivent la mise en œuvre du cadre stratégique

Le CFSI rassemble 23 organisations françaises impliquées dans la solidarité internationale.

Le bureau s'est réuni physiquement trois fois au cours de l'année et a validé à distance les propositions du comité consultatif suite aux appels à initiatives. Il a assuré la préparation des réunions du conseil de direction qui s'est réuni cinq fois.

THEMES MAJEURS DE DISCUSSION DU CONSEIL DE DIRECTION	
<b>Février 2013</b>	Suivi des assises du développement et de la solidarité internationale Economie sociale et solidaire Validation du plan de collecte Convention programme société civile et participation
<b>Avril 2013</b>	Bilan des assises du développement et de la solidarité internationale Communication Programme agriculture et alimentation
<b>Juin 2013</b>	Arrêté des comptes 2012 et budget 2013 Réflexion sur le modèle socio-économique Préparation de l'assemblée générale
<b>Octobre 2013</b>	Election du bureau Suivi financier Préparation du programme coopérer autrement en acteurs de changement
<b>Décembre 2013</b>	Suivi financier Préparation du programme coopérer autrement en acteurs de changement Point sur les programmes concertés pluri acteurs (Algérie et Congo)

Outre les instances formelles, l'animation de la vie associative passe par des groupes de travail, comités de pilotage et comités consultatifs.

Les groupes de travail et comités de suivi accompagnent la mise en œuvre des orientations du CFSI. Le comité de pilotage de la convention programme société civile et participation s'est réuni deux fois en 2013 tandis que le comité de pilotage du programme FISONG s'est réuni trois fois au premier trimestre 2013.

Les comités consultatifs mobilisent des membres du CFSI et des personnes externes nommées par le conseil de direction. Ils ont sélectionné des initiatives suite aux appels du programme agriculture et alimentation et ALIMENTERRE.

### L'équipe participe aux activités des membres

Le Président du CFSI a rencontré la quasi-totalité des membres. Des membres de l'équipe salariée ont participé aux activités d'organisations membres :

- participation à une assemblée générale (Coopération Atlantique) ou à des événements nationaux (Assises de Cités Unies France) ;
- intervention auprès des équipes salariées et / ou bénévoles pour approfondir un sujet : préparation de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale avec Cités

Unies France, présentation du programme agriculture et alimentation à l'Union des Maisons Familiales Rurales et d'Orientation, participation au groupe pays Algérie de CUF ;

- intervention auprès d'organisations locales des membres : formation sur les agro carburants avec Ingénieurs sans Frontières Nancy, mieux connaître le CFSI avec Artisans du Monde Paris 9 ;
- intervention lors d'évènements organisés par les membres : intervention à la journée « Ile de France, territoire solidaire ? » co-organisée par le GRDR lors des assises de la coopération décentralisée d'Ile de France, participation à un débat organisé par Cap Solidarités, animation de l'atelier société civile et participation, organisé par Coopération Atlantique à l'occasion du Forum Mondial des Droits Humains à Nantes ;
- co-organisation d'une formation sur les modèles de financements innovants de la solidarité internationale avec le Gret.

## **Le CFSI poursuit son investissement dans les lieux collectifs**

En tant qu'adhérent direct de Coordination Sud, le CFSI a maintenu un niveau important de relations avec la fédération nationale des ONG françaises. Le CFSI participe à différentes commissions et groupes de travail : commission agriculture et alimentation, groupe de travail de dispositifs d'appui AFD, groupe de travail qualité et transparence, commission Europe, groupe de travail loi d'orientation et de programmation.

Le CFSI est également membre du comité de pilotage de la Semaine de la Solidarité Internationale et de son groupe communication. Il s'implique également au sein du F3E sur les questions liées à l'impact des actions menées. Il est membre d'EDUCASOL (plateforme française d'éducation à la solidarité internationale) et du Comité de la Charte.

### 3. NOURRIR LES VILLES – NOURRIR LE MONDE

#### La campagne et le festival : un rendez-vous annuel attendu

Depuis l'année 2000, la campagne ALIMENTERRE fait la promotion du droit à l'alimentation et d'une agriculture familiale durable. Avec son événement central, le Festival de films, elle constitue une référence et un temps attendu pour beaucoup de structures du monde de la solidarité internationale. Son succès croissant montre l'intérêt véritable pour les enjeux agricoles et alimentaires.

#### Le réseau ALIMENTERRE poursuit sa structuration

Le CFSI coordonne la campagne au niveau national. Sur les territoires, des coordinations associatives, mobilisant les acteurs locaux assurent son animation. Le réseau ALIMENTERRE reste un réseau informel mais il est de plus en plus structuré, notamment entre pôles français. Il compte en 2013 : 13 pôles régionaux en France ; 4 structures en France réfléchissent à assurer le rôle de pôle en 2014 ; 6 pôles départementaux en France ; une trentaine de relais locaux en France ; 7 pôles nationaux qui ont coordonné le Festival ALIMENTERRE dans 11 pays d'Afrique de l'ouest, d'Amérique et d'Europe.

Trois fois par an, ont lieu les réunions du réseau. Elles sont dynamiques et très animées, les échanges sont fluides et intenses entre les pôles et avec le CFSI. Elles sont un espace de concertation dont les contributions sont prises en compte par le CFSI pour toutes les décisions. Ceci produit des effets positifs sur l'implication croissante des structures dans de nouveaux projets comme le Prix ALIMENTERRE. La fragilité du réseau réside dans les difficultés d'accès aux financements régionaux, départementaux et locaux.

En Afrique de l'ouest, il reste encore des étapes pour consolider un réseau ALIMENTERRE. Pour certains acteurs (Credi-Ong au Bénin et l'OADEL au Togo), le Festival fait maintenant partie intégrante de leurs activités. Dans les autres pays, la place du Festival est encore fragile et dépend des financements obtenus et des partenariats noués.

La réunion des coordinations nationales des organisations nationales, têtes de réseau travaillant sur la souveraineté alimentaire est maintenant instituée une fois par an. Elle a permis de fluidifier les liens entre les acteurs de cette thématique et de faciliter certaines collaborations.

#### Le CFSI renforce sa coopération avec l'enseignement agricole

Les relations avec le BRECI (Bureau des relations européennes et de la coopération internationale) et le RED (Réseau pour l'éducation au développement) du Ministère de l'agriculture se sont renforcées grâce à trois projets communs :

- la formation ALIMENTERRE conjointe à SupAgro Florac, associant des enseignants et des représentants du monde associatif (réseau ALIMENTERRE) ;
- le DVD pédagogique « Nourrir le monde » ;
- le Prix ALIMENTERRE, concours de films courts à destination des 14-25 ans, non prévue initialement.

Tous les participants à la formation soulignent la pertinence de ce temps d'échange et de découverte réciproque. Il favorise une meilleure compréhension des fonctionnements de chacun et garantit une collaboration efficace dans le futur. Ceci a des répercussions

positives sur la qualité des relations en région qui s'améliorent, entre les pôles et relais ALIMENTERRE et les DRAAF<sup>1</sup> ou les établissements agricoles. Avec une centaine d'établissements d'enseignement agricole engagés dans le festival ALIMENTERRE, le nombre de séances et d'élèves touchés en milieu agricole est devenu significatif.

### Le festival de films diversifie ses partenariats

Un partenariat a été établi avec le réseau national des magasins Biocoop, ce qui ouvre à un public plus axé sur la protection de l'environnement ou l'économie sociale et solidaire.

Le partenariat avec Biocoop et la mobilisation toujours croissante de l'enseignement agricole et des réseaux nationaux ont permis l'augmentation de la participation d'acteurs locaux (de 600 en 2012 à 700 en 2013), qui ont organisé un grand nombre de séances (+ 41 % par rapport à 2012). Ces indicateurs montrent que la stratégie d'alliance avec d'autres permet de mobiliser un plus grand nombre, une plus grande diversité d'acteurs pour agir en faveur de l'agriculture familiale locale.

Du 15 octobre au 30 novembre 2013 : 935 séances pour le Festival ALIMENTERRE 2013



Au programme : 6 films

A l'animation : 700 acteurs dans 400 communes, 12 pays et sur 3 continents

Avec la participation de 54 000 spectateurs (+ 50 % par rapport à 2012), dont 50 % de jeunes âgés de moins de 25 ans et d'intervenants dont trois partenaires internationaux

Grâce à l'engagement de 227 établissements scolaires dont une centaine de l'enseignement agricole

71 % des séances déclenchent une envie d'agir.

Thème 2013 de campagne : la transition agricole et alimentaire : vers des systèmes agricoles qui garantissent la souveraineté alimentaire et une alimentation pour tous.

<sup>1</sup> DRAAF : Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

## Le centre de ressources ALIMENTERRE : un outil au service de tous

### Le centre de ressources ALIMENTERRE trouve son public

Démarré fin 2011, le centre de ressources [www.alimenterre.org](http://www.alimenterre.org) poursuit son développement :

- 355 ressources, 233 événements et 68 brèves d'actualités ont été mis en ligne ;
- la fréquentation a quasiment doublé par rapport à 2012 en passant à 70 000 visites. Et les perspectives sont bonnes puisque la croissance de l'audience ne faiblit pas. Les gains de visibilité d'ALIMENTERRE sur le web et l'expansion du Festival de films se renforcent mutuellement.

La part des visites depuis l'étranger est en forte augmentation (de 22 % en 2012, elle est passée à 37 % en 2013). L'Afrique de l'Ouest représente 7 000 visites, tous pays confondus. Elle arrive en deuxième position, devant la Belgique et le Canada.

### ... développe ses partenariats...

#### Mutualisation avec d'autres centres de ressources

Lancée en 2009 à l'initiative de RITIMO et de la Fondation Charles Léopold Mayer, la Coredem (Communauté des sites ressources pour une démocratie mondiale) rassemble des organisations qui ont décidé de se fédérer, de mutualiser leurs informations et analyses et de faciliter l'accès à leurs ressources documentaires respectives. Les ressources ALIMENTERRE sont désormais intégrées à la base documentaire commune<sup>2</sup>.

#### Consolidation des partenariats éditoriaux

Des contenus (articles, brèves d'actualité, synthèses) sont échangés sur une base régulière avec des membres du CFSI (AFDI, Syfia, UNMFREO), des revues (Altermondes, Alternatives internationales, Transrural Initiatives) et des bloggeurs comme Materne Maetz, ancien responsable de la FAO.

### ... et approfondit ses contenus

#### Développement de la rubrique phare : la banque de films

La banque de films ALIMENTERRE<sup>3</sup> est un répertoire rassemblant des films documentaires (courts, moyens et longs métrages) de sensibilisation aux enjeux agricoles et alimentaires. Pour chacun, alimenterre.org présente le synopsis, une critique argumentée, des informations sur les conditions de diffusion et, le plus souvent, une bande-annonce. D'abord constituée des films sélectionnés pour le Festival, la banque de films rend désormais compte de tous les films ayant reçu une critique favorable du comité de sélection depuis 2007, soit 95 documentaires.

La banque de films est devenue la référence dans le paysage éducatif et associatif. Elle alimente la base en ligne « Films en luttés et en mouvements » lancée en 2013 par les associations Autour du 1<sup>er</sup> mai et le Cedidelp.

<sup>2</sup> [www.coredem.info](http://www.coredem.info)

<sup>3</sup> [http://www.alimenterre.org/banque\\_de\\_films](http://www.alimenterre.org/banque_de_films)

## Une nouvelle rubrique : nourrir les villes par l'agriculture familiale durable

Mise en ligne en novembre 2013, la rubrique « nourrir les villes par l'agriculture familiale<sup>4</sup> » comprend les productions de la capitalisation du programme « promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest » (entretiens avec les porteurs, fiche-innovations) et référence les études les plus pertinentes prouvant la capacité des exploitations familiales à reconquérir les marchés urbains. Les innovations décryptées nourrissent la réflexion collective pour faire émerger localement des solutions adaptées aux contextes : elles ont déjà suscité des mises en relation d'acteurs ouest-africains. Les témoignages problématisés ont eu un écho important sur les réseaux sociaux. Dès sa mise en ligne, cette page est devenue la 2<sup>ème</sup> rubrique la plus consultée du site (après la banque de films). Elle va s'enrichir au cours de l'année 2014 avec d'autres productions du programme mais aussi par les capitalisations des organisations ouest-africaines. Elle sera également en lien avec le nouveau site web du ROPPA (Réseau des organisations de paysans et de producteurs d'Afrique de l'ouest).

« Merci pour cette idée qui doit faire l'objet de réflexions poussées à partager avec le maximum d'agriculteurs à travers les plateformes de producteurs qui sont toujours à la recherche d'alternatives novatrices »  
Mady Sissoko – CNOP-Mali



**PLATEFORME & RESSOURCES**

**ALIMENT TERRE**

**Nourrir le monde avec une agriculture familiale durable**

## Cohérence des politiques pour le développement

Le plaidoyer du CFSI vise à promouvoir des politiques européennes cohérentes avec le développement de l'agriculture familiale et respectueuses du droit à l'alimentation dans les pays du Sud. Il cible les institutions françaises et les membres français des institutions européennes.

### Le CFSI contribue à des rapprochements entre organisations de développement et de défense des droits humains

L'Union européenne a l'obligation légale de respecter les droits humains dans les pays tiers. Ses politiques doivent également tenir compte des objectifs de développement international (éradication de la pauvreté dans le monde). Les procédures de prise de décisions commencent à mettre en œuvre ces obligations (réalisation d'études d'impact etc.). Mais les acteurs du développement et des droits humains, qu'il s'agisse d'organisations de la société civile ou d'administrations publiques, travaillent de manière trop cloisonnée. Pourtant, développement et droits humains sont liés, comme le souligne le Conseil national consultatif des droits de l'homme : « les actions de développement ont

<sup>4</sup> <http://www.alimentterre.org/contenu/nourrir-villes-lagriculture-familiale-durable>

pour objet de renforcer le respect des droits de l'homme »<sup>5</sup>. Le CFSI a donc entrepris de rapprocher ces deux familles d'acteurs.

Dans le prolongement de la conférence du CFSI « contre la faim, soyons cohérents » organisée fin 2012, en partenariat avec l'AFD, et ouverte par le ministre du développement, le CFSI et le GRET ont rédigé l'étude<sup>6</sup> : « Droits humains et développement : Comment réduire les impacts négatifs des politiques européennes sur les pays du Sud ? ». Après avoir comparé les obligations des Etats en matière de droits humains et de développement ainsi que leur mise en œuvre, l'étude recommande une approche de la cohérence des politiques pour le développement basée sur les droits humains. Cette recherche s'appuie sur la consultation de 35 experts issus de la recherche, des institutions publiques et de la société civile. En décembre 2013, le CFSI a été invité à présenter cette étude lors du Forum UE-ONG des droits humains, coorganisé annuellement par le Service européen d'action extérieure.

### **Le CFSI s'engage dans des actions collectives**

Le CFSI est la seule ONG française à travailler de manière transversale sur la prise en compte des impacts des politiques sur le développement et les droits humains dans les procédures de prise de décision. Pour élargir la diffusion de ses travaux, il s'implique fortement dans Coordination Sud. Il contribue à sa réflexion (documents de position, proposition d'amendements, etc.) et à la représentation de Coordination Sud sur ce thème auprès des décideurs politiques et de CONCORD, la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement. En 2013, il a participé au plaidoyer concernant la loi d'orientation relative à la politique de développement et aux propositions destinées aux candidats aux élections européennes. Il est également le chef de file du nouveau groupe de travail de Coordination Sud sur la cohérence des politiques pour le développement, créé en septembre 2013. Par ailleurs il a contribué au plaidoyer collectif et souvent pluri acteurs, relatif à des politiques spécifiques (PAC, APE et agro carburants industriels).

### **Les partenariats avec la société civile ouest-africaine renforcent le plaidoyer**

Depuis 2006, le plaidoyer du CFSI est mené en lien avec des membres du ROPPA. Ce partenariat renforce la légitimité, la pertinence et l'efficacité du plaidoyer vis-à-vis des institutions françaises et européennes. Pour élargir ces partenariats, un temps de travail sur la cohérence des politiques pour le développement a été organisé lors du séminaire du programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'ouest, à Dakar, en décembre 2013. Le CFSI et des responsables des plateformes sénégalaises et béninoises membres du ROPPA ont préparé ce débat. Celui-ci a permis d'initier un dialogue avec plusieurs organisations membres du réseau ENDA, actives sur ce sujet et de dégager une hypothèse de travail concernant la création d'un observatoire de la cohérence des politiques en Afrique de l'ouest portant à la fois sur les politiques ouest-africaines et l'impact des politiques européennes.

<sup>5</sup> Avis sur le projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la politique de développement et de solidarité internationale, 30 janvier 2014 (recommandation 4).

<sup>6</sup> Publiée en 2014

## Le CFSI, le Parlement européen et la cohérence des politiques pour le développement (CPD)

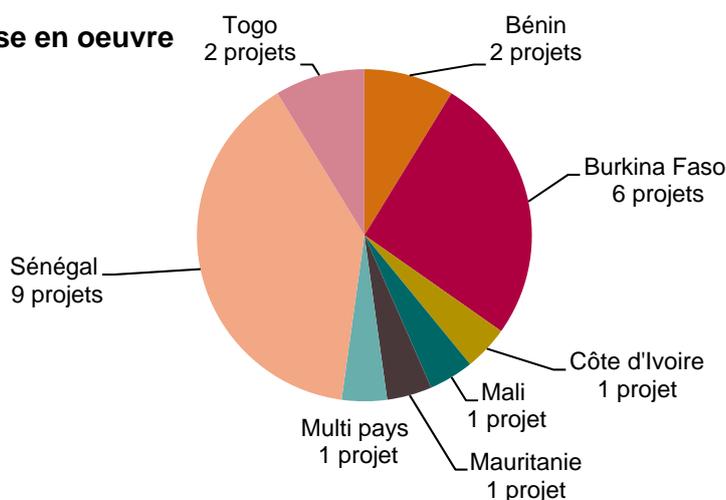
Le CFSI a commencé à agir en faveur de la CPD lors de la campagne pour les élections européennes de 2009. Lors de la précédente législature, le Parlement européen n'avait pas de politique visant à promouvoir la CPD. Quant aux partis et aux candidats français rencontrés, ils en ignoraient pour la plupart le sens. Le CFSI<sup>7</sup> a rencontré des candidats puis des élus français des principaux partis pour que la CPD soit prise en compte. Lorsque, pour la première fois, le Parlement européen a rédigé un rapport sur la CPD, il a plaidé en faveur de la création de la fonction de rapporteur permanent pour la CPD, alors que certains élus français étaient plus que réservés. Ce poste a finalement été créé en 2010. Les 2 rapporteurs qui se sont succédé ont souvent repris les propositions des ONG. Ce fut le cas pour l'avis de la Commission du développement du Parlement européen sur la Politique Agricole Commune adopté à l'unanimité en 2012<sup>8</sup> ou pour le rapport sur la CPD adopté en 2014 suite à un plaidoyer de CONCORD dans lequel le CFSI s'est fortement impliqué.

Dans le cadre des élections de mai 2014, le CFSI a proposé que le Parlement européen adopte un plan d'action pour la CPD afin d'aller plus loin. Cette proposition fait partie des 10 demandes de Coordination Sud adressées aux candidats au parlement européen.

## Fonds de soutien aux projets en Afrique de l'Ouest

L'initiative d'un fonds de soutien à l'agriculture familiale date de 2009. Année après année, il a évolué et s'est resserré autour d'une thématique prioritaire : « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest » (PAFAO). Plus de 200 demandes sont parvenues pour l'appel 2013, dont près de la moitié éligibles. Au final, le comité d'attribution du programme a sélectionné 23 projets suivant des critères de pertinence, de faisabilité et d'innovation. Leur financement pluriannuel mobilise des ressources provenant de plusieurs fondations, de l'AFD ainsi que du CFSI.

### Pays de mise en oeuvre des projets



<sup>7</sup> Le CFSI a généralement porté ce sujet dans le cadre de Coordination Sud. Il a contribué à la définition du plaidoyer de CONCORD et l'a relayé auprès des Eurodéputés français.

<sup>8</sup> Ce relai n'a pas été suffisant face aux puissants lobbys agro-industriels. La commission agriculture du Parlement européen chargée de la réforme, n'a pas tenu compte de cet avis.

Tous les projets retenus sont centrés sur la thématique Nourrir les villes. Ils ont pour la plupart une forte composante environnementale, soit en travaillant selon les principes de l'agro-écologie, soit en accompagnant des modèles agricoles en transition vers une durabilité énergétique et agronomique. Ils actionnent divers leviers pour mieux connecter les produits de l'agriculture familiale aux marchés urbains : concertation pluri-acteurs, alliances organisations paysannes-privé, structuration de filières, renforcement de l'organisation collective, modes innovants d'accès aux financements et de mise en marché, démarches qualité, création de valeur ajoutée par la transformation, etc. L'un d'entre eux est un accompagnement de la capitalisation qu'une OP régionale d'agropasteurs mène sur son expérience d'organisation de marchés.

La participation formelle du ROPPA au Comité d'orientation et de suivi du programme PAFAO garantit l'articulation entre les initiatives locales et les actions de plaidoyer visant à influencer sur les politiques publiques.



### **Le programme PAFAO : un rôle structurant d'espaces collectifs de la société civile**

Le programme PAFAO est porté par la Fondation de France et le CFSI. D'autres fondations ou fonds de dotation privés (la Fondation Ensemble, la Fondation L'Occitane, la SEED Foundation) se sont associés à ce dispositif, relativement inédit dans le panorama de la solidarité internationale, qui mutualise leurs réflexions sur l'aide au développement et leurs ressources financières et qui harmonise leurs modalités d'action pour une plus grande cohérence et efficacité au service des dynamiques de changement.

En outre, l'organe de pilotage, le Comité d'orientation et de suivi (COS), est ouvert à des personnes ressources issues du milieu associatif français, de la recherche française et ouest-africaine, et d'une organisation de plaidoyer ouest-africaine (le ROPPA).

L'appui financier PAFAO concerne les projets menés en partenariat entre un organisme français ou européen et un organisme ouest-africain, l'un ou l'autre étant « porteur » ou « partenaire principal ». Cette modalité, constitutive des lignes directrices du programme, joue un rôle structurant pour les sociétés civiles des deux continents. Est également encouragée la coordination avec d'autres partenaires, parmi lesquels les collectivités publiques (garantie d'un ancrage territorial) et la recherche.

## **Capitalisation : nourrir les villes en Afrique de l'Ouest**

### **Les innovations paysannes : le sujet au cœur de la capitalisation**

En 2013, le volet « capitalisation » est entré dans une nouvelle phase de caractérisation des innovations « Nourrir les villes ». Comment contribuent-elles à améliorer la connexion des exploitations familiales et de leurs organisations aux marchés urbains ? Afin de fournir des éléments de réponse aux agriculteurs familiaux sur la capacité de nourrir les villes ouest-africaines, les actions suivantes ont été réalisées :

- l'extraction de données de l'ensemble du matériel accumulé depuis 2010 (rapports de suivi des projets, contributions aux discussions en ligne, entretiens, retours d'expériences de terrain). Complété par des échanges ciblés sur les données manquantes, ce travail a donné lieu à la production de 8 fiches-innovations et de 17 entretiens problématisés, édités et mis en ligne sur [www.alimenterre.org](http://www.alimenterre.org) ;
- la qualification et la validation scientifique, par le biais de stages de terrain, de deux innovations jugées déterminantes en termes d'accession au marché. L'étude sur « Entreprises de services et organisations paysanne (ESOP) au Togo » a analysé comment une alliance entre des organisations paysannes et le secteur privé permet un meilleur accès aux financements et aux marchés urbains, ainsi qu'une répartition plus équitable de la valeur ajoutée, notamment en termes de revenu perçu par les producteurs. Celle sur la « Concertation au sein des filières riz et huile de palme en Guinée » a explicité les mécanismes de contractualisation entre maillons des filières et montré leur effet sur la sécurisation des marchés pour les producteurs et la régularité d'approvisionnement des transformateurs (majoritairement des femmes). L'un et l'autre cas font état de l'importance de la mise en place, et du respect, des démarches qualité.

## Des initiatives valorisent les résultats de la capitalisation

### Séminaire de capitalisation

Le séminaire « Nourrir les villes » s'est tenu à Dakar, du 7 au 9 décembre 2013. Il a réuni 45 participants. La co-organisation PAFAO / ROPPA a offert un espace de rencontre de deux mondes qui se connaissent peu : les ONG, notamment ouest-africaines, et les leaders paysans du ROPPA. Ce type de rencontre est un bon moyen de valoriser la capitalisation. Il répond au besoin de mise en réseau des acteurs et de dialogue entre ce qui est du ressort de l'innovation locale et ce qui est du domaine du plaidoyer politique.

### Echange d'information

Tout au long de l'année, pour alimenter une dynamique de mutualisation d'expériences et de connaissances, une information ciblée a été diffusée auprès des porteurs et partenaires de projets (terminés et en cours). A cette diffusion ciblée, s'est ajoutée la mise en place en novembre 2013 d'un espace permanent « Innovations pour nourrir les villes » sur le centre de ressources en ligne [www.alimenterre.org](http://www.alimenterre.org)

### Ecriture d'articles

La capitalisation du programme PAFAO a donné lieu à deux publications en 2013 : in *Altermondes* (hors-série n°15), « Burkina Faso : un fonio équitable et local », in *Afrique magazine business* (nov-déc. 2013 - janvier 2014), « Défendre et promouvoir l'agriculture familiale ».

### Conclusions du séminaire « Nourrir les villes » organisé à Dakar

- la nécessité de construire une voix commune au service de l'agriculture familiale implique d'éviter l'éparpillement, voire l'antagonisme, des messages portés par les différents organismes. Ce point est important au niveau des événements organisés dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale ;
- les initiatives locales, les capitalisations et les plaidoyers doivent prendre en compte la totalité des acteurs concernés, notamment les très petites entreprises (TPE) agroalimentaires et les consommateurs. Les prochains séminaires devront s'ouvrir à leur participation ;
- la cohérence des politiques en Afrique de l'Ouest et en Europe est un enjeu majeur pour l'agriculture familiale ouest-africaine ;
- le plaidoyer ne doit pas s'adresser uniquement aux États. Il faut aussi convaincre le secteur privé, s'approcher des plateformes qui réunissent les acteurs privés (NEPAD business group, organisations de femmes entrepreneurs d'Afrique, organisations de patrons, etc.) ;
- la réaffirmation de la nécessité de porter une attention soutenue (i) au rôle incontournable des femmes ; (ii) à la question de l'installation des jeunes agriculteurs ; (iii) à la transition vers un modèle agricole de type agro écologique.

## 4. COOPERER AUTREMENT

---

### Programme Concerté Pluri Acteurs Joussour

L'année 2013 a été celle de la transition pour le Programme Concerté Pluri-Acteurs Algérie Joussour. La première phase développée entre 2008 et 2013 s'est clôturée fin mai 2013. La seconde phase, qui a vocation à consolider les acquis a été lancée en juin 2013.

Le comité de pilotage élu début décembre 2012 comprend des représentants d'organisations algériennes et françaises (dont Batik international et le GRDR). Il a orienté, suivi et soutenu cette transition. Forts des enseignements de la première phase qui ont confirmé la pertinence de l'entrée territoriale mais aussi, la nécessité de poursuivre les efforts engagés dans la structuration individuelle et collective des associations algériennes et de leurs capacités de dialogue avec les pouvoirs publics, de nouveaux axes d'intervention ont été dessinés.

#### L'échelle territoriale facilite le dialogue avec les pouvoirs publics

L'échelle territoriale facilite le dialogue avec les pouvoirs publics. A cet échelon les associations gagnent en reconnaissance et crédibilité. Parce que plus proches des populations, leurs réponses sont adaptées à des besoins réels. Ceci favorise la reconnaissance de la qualité des services qu'elles développent en faveur des populations et également la reconnaissance de l'action associative par les pouvoirs publics et les services déconcentrés de l'Etat. Cette reconnaissance se concrétise par un soutien financier public et privé des acteurs des territoires, mais aussi par la reprise et la duplication, par certains ministères, de dispositifs de soutien à des populations précarisées ou marginalisées développés par les associations au niveau local. Du local au national, elles influencent ainsi les politiques publiques.

Les rencontres régionales préparées en 2013 et qui seront développées à partir de 2014 sur les territoires de Béjaïa, de Bouira, de Constantine et d'El Oued et d'Oran, permettront de poursuivre le travail engagé dans la consolidation des réseaux associatifs à l'échelon territorial ainsi que le dialogue amorcé avec les pouvoirs publics de ces territoires.

#### Mise en réseau

Outre les réseaux territoriaux, la présente phase met l'accent sur des groupes de travail thématiques. En 2013, le PCPA a identifié trois grands thèmes :

- enfance et droits ;
- jeunesse et citoyenneté ;
- utilité sociale des associations.

Les groupes constitués, qui mobiliseront des membres algériens et français autour d'enjeux communs associeront des chercheurs à la réflexion. Les membres pourront ainsi travailler collectivement de manière à influencer les politiques publiques portant sur ces trois thèmes.

Au-delà de la consolidation des réseaux d'associations membres de Joussour, des partenariats élargis seront soutenus avec des acteurs européens, méditerranéens et sub-sahariens. Ils se retrouveront lors de l'Université d'été de Joussour qui concrétisera le rapprochement entre praticiens associatifs et chercheurs.



© Association Santé Sidi El Houari - Oran

### Structuration des associations

Les deux appels à projets lancés en 2013 répondent à la consolidation des acquis. Au total, 17 projets seront développés en 2014 dans le cadre du Fonds d'Appui aux Initiatives Jeunesse qui vise à favoriser l'implication citoyenne des jeunes dans des actions de solidarité citoyenne de proximité. Par exemple, ce fonds d'appui soutient trois conseils consultatifs de jeunes. Ils participeront activement à la gestion de la cité en articulation avec les Assemblées Populaires Communales. Enfin, le Fonds d'Appui aux Projets, lancé en novembre 2013 permettra de consolider les acquis de la phase précédente en favorisant un élargissement de l'assise financière des associations (notamment via la captation de fonds privés et publics nationaux), en renforçant et d'élargissant leurs bases partenariales mais aussi leurs gouvernances.

#### **Enjeux et défis communs : table ronde : « France - Algérie : regards croisés sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes »**

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes constitue un enjeu majeur dans les deux pays. Certains acteurs algériens et français de Jussour, ainsi que certains partenaires, ont mis en œuvre des actions visant à favoriser cette insertion. Les projets d'échanges entre les deux pays génèrent, tant en France qu'en Algérie, des résultats en termes d'insertion socio-économique. Ils ont été présentés lors d'une table ronde, co-organisée avec Cités Unies France, le Conseil Général de Seine Saint-Denis et la Fondation de France a réuni, début décembre, une centaine de professionnels de l'insertion.

Associant le témoignage de jeunes algériens et français bénéficiaires des dispositifs et de professionnels des deux pays, le débat a notamment, porté sur la valeur ajoutée du développement de projets communs d'insertion, sur les impacts de ces actions, mais aussi sur l'alliance et la mise en dialogue des acteurs de la société civile, des pouvoirs publics, des services déconcentrés de l'Etat et du secteur privé pour relever ce défi. Les participants ont souligné la valeur ajoutée d'une coopération de territoire à territoire en termes d'insertion socio-économique.

## Programme Concerté Pluri Acteurs Congo

Le Programme Concerté Pluri Acteurs Congo (PCPA) vise à renforcer la société civile congolaise dans sa participation aux politiques publiques. 2013 a été marqué par la clôture de la phase 2010-2013 et une période dite de transition pour valoriser les acquis et créer des conditions favorables à une nouvelle phase pour les années 2014-2016.

### Quelques éléments de bilan de la phase 2010-2013

#### 43 projets touchent 700 organisations et 72 pouvoirs publics

De 2010 à 2013, le programme a soutenu 43 projets portés par des organisations congolaises. Ils ont mobilisés 97 OSC qui ont touché près de 700 organisations et 72 pouvoirs publics (centraux, déconcentrés, décentralisés) et plus de 210 000 personnes physiques. Sur ces 43 projets, 21 initiatives mises en œuvre par plusieurs organisations se sont concentrées sur deux thématiques principales :

- celle des groupes vulnérables et des droits humains qui recouvre des secteurs d'intervention larges comme la formation à la citoyenneté, aux droits humains, droit foncier, la défense et l'accès aux droits des personnes malades du VIH, des peuples autochtones, des jeunes et des femmes, la professionnalisation des journalistes et la protection des défenseurs des droits de l'homme.
- celle de l'éducation, la formation et l'insertion qui concerne la formation professionnelle et de la réinsertion économique de jeunes et de femmes en grande difficulté.

Les actions menées avec les pouvoirs publics ont, quant à elles, concerné principalement trois thématiques :

- l'eau et l'assainissement : promotion de l'hygiène à l'école, aménagement de sources, installation de latrines, collecte de déchets et assainissement de quartiers ;
- éducation et formation professionnelle à destination de jeunes et de femmes ;
- les droits humains sur les questions de bonne gouvernance, d'éducation à la paix et de l'enfance en rupture.

#### Bilan des plateformes thématiques

Les plateformes thématiques (PFT) regroupent les 97 OSC congolaises membres du programme autour de 5 thématiques : eau et assainissement, éducation, formation insertion, développement rural et agricole, groupes vulnérables et droits humains et santé. Leur objectif est de devenir des espaces de veille démocratique et de plaidoyer. Elles ont notamment bénéficié d'un financement pour mener une première action commune. La PFT « Education formation insertion » a réalisé un diagnostic exhaustif des dispositifs existants de formation et d'insertion des jeunes. Elle a réalisé et diffusé un guide auprès des OSC travaillant dans ce secteur. La PFT « Santé » a fait un état des lieux sur les mesures de gratuité des soins pour le paludisme et les césariennes.

2013 a également été l'année de la consolidation opérationnelle et structurelle des PFT :

- elles ont renouvelé leurs membres pour regrouper les principaux acteurs de la société civile congolaise et leur diversité (en taille et en nature), elles ont élu démocratiquement leurs représentants et ont revu leurs modalités de fonctionnement ;
- elles ont dressé le bilan de leurs 2 années d'existence, ont pointé leurs avancées (la concertation est en progression entre OSC) et leurs difficultés (elles ne maîtrisent

pas assez les politiques en vigueur sur tout leur champ thématique). Elles ont tiré comme enseignements qu'il leur fallait poursuivre les progrès en termes de connaissance de leur environnement institutionnel en dépit de la difficulté au Congo d'avoir une information précise compte tenu du manque de transparence de l'Etat ;

- l'équipe d'animation élue de chaque PFT a bénéficié d'une formation action qui a permis la définition collective et consensuelle des postures, aptitudes, compétences, règles et fonctions fondamentales de l'animateur de la PFT.



© PCPA Congo

### Les nouveautés et les enjeux pour les trois années à venir

La définition des enjeux et des modalités opérationnelles pour les trois prochaines années a donné lieu à un important travail participatif tout au long de cette année impliquant les membres du programme. Ce travail a abouti à l'identification des enjeux suivants :

- l'émergence de jeunes leaders associatifs qui se distinguent à travers des actions concrètes de leur organisation et par l'expression de leur volonté de jouer un rôle social fort dans le développement de leur pays ;
- la permanence d'une représentation collective thématique de la société civile congolaise en position de jouer son rôle de veille démocratique et de dialogue politique;
- l'accroissement de la concertation entre société civile et pouvoirs publics locaux à travers le développement de projets de développement local participatifs.

Deux chantiers parallèles et complémentaires vont également marquer cette phase qui doit consolider les acquis de 5 ans de programme et leur pérennisation : une évaluation en continu sur toute sa durée et un processus de capitalisation axé sur les pratiques de concertation entre organisations de la société civile.

## **Capitalisation 2011 – 2013 - extrait du fascicule « Réussir les pratiques de concertation » (auteur : Youssouf Cisse)**

### **Les dynamiques de concertation**

La concertation est un processus durable dans lequel différents types d'acteurs agissent ensemble autour de thématiques de développement collectivement définies pour engager un changement dans un domaine d'intérêt général. Dans l'expérience du PCPA, les actions de concertation sont généralement menées dans un territoire déterminé (quartier, commune, département) et impliquent, dans un même processus, des acteurs de la société civile, des représentants de la puissance publique et des mandataires des collectivités locales (élus ou fonctionnaires locaux).

### **Les conditions d'une concertation réussie**

- s'entendre sur des objectifs communs pour mener une action d'intérêt général ;
- respecter les fonctions et responsabilités de chaque partie, notamment dans la prise de décision ;
- être souple en préservant les principes d'action collective sans figer le dispositif ;
- développer des qualités relationnelles faites de respect, d'écoute, d'engagement et de transparence ;
- être ouvert en favorisant le pluralisme.

## **Société civile et participation**

Depuis 2010, le programme Société civile et participation (SCP) s'est fixé comme objectifs :

- d'encourager de nouvelles pratiques de coopération qui tiennent compte de l'évolution des organisations de la société civile (OSC) du Sud ;
- d'accompagner et renforcer les OSC du Sud pour qu'elles soient plus crédibles et efficaces vis-à-vis des populations et des pouvoirs publics ;
- de soutenir des initiatives ayant un impact réel sur les politiques publiques.

2013 fut une année charnière à plus d'un titre. Ce fut non seulement la fin de toutes les activités, leur évaluation et la tenue d'un séminaire international de clôture, mais également l'année de formalisation d'un nouveau programme collectif pour les 4 prochaines années.

## **Bilan général**

Le programme SCP a permis depuis 2010 :

- de soutenir et d'accompagner 14 initiatives portées par 9 membres en Afrique et en Asie, mobilisant 11 organisations partenaires, et ciblant 238 OSC et 25 pouvoirs publics ; 4 projets pluri annuels visant la concertation société civile / pouvoirs publics au niveau local, national, et sous régional (Madagascar, Guinée, Mali, Brésil) ;
- la réalisation d'activités transversales de capitalisation, de réflexion et de mutualisation : 3 ateliers collectifs de mise en œuvre du processus de capitalisation, une étude sur les pratiques partenariales croisant les visions des membres et plusieurs ateliers thématiques (financement et partenariat, la solidarité internationale au sein des organisations ayant pour objet social d'agir en France, la coopération de territoire à territoire), deux séminaires internationaux.

La capitalisation du programme, définie en partenariat avec l'IRG (Institut de Recherche et de débat sur la Gouvernance) a pris la forme d'un questionnaire permanent, animé au sein de chaque projet annuel et pluriannuel. Elle a interrogé les pratiques, expériences, difficultés et pistes de solution mobilisées par chacun. Pour mieux comprendre les dynamiques de dialogue entre les OSC et les pouvoirs publics, les questionnements se sont axés autour de réflexions réparties en deux temps tout au long du programme : comment se construit une voix collective et comment se mettent en place le dialogue avec les pouvoirs publics et la participation aux politiques publiques. A l'issue du processus, l'IRG a produit une analyse transversale sur les conditions d'efficacité et d'effectivité du dialogue entre OSC et pouvoirs publics pour des politiques publiques légitimes.

Le séminaire de clôture a rassemblé plus de 120 participants regroupant des membres du CFSI et une vingtaine de leurs partenaires sud, des organisations travaillant sur la concertation en France et dans le monde et des pouvoirs publics français. Organisé conjointement avec l'AFD, le MAE et l'IRG, il s'est voulu un temps de partage et de mise en débat des leçons et des résultats tirés des expériences de dialogue des OSC et des pouvoirs publics soutenues par le programme. Il a permis de débattre des enjeux et des modalités de ce dialogue en France et à l'international. Il a identifié les complémentarités et les solidarités possibles entre acteurs et territoires, pour favoriser des politiques publiques légitimes et efficaces aux échelons local, national et régional.

### La préparation de l'avenir et ses enjeux

Le processus de préparation d'un nouveau programme s'est intensifié en 2013 pour aboutir au dépôt d'une demande de financement à l'AFD en fin d'année. Le nouveau programme intitulé « Coopérer autrement, en acteurs de changement » se veut structurant pour le CFSI en tant que déclinaison opérationnelle de l'axe stratégique « Agir en acteurs de changement », élaboré de manière participative et adopté par l'AG de juin 2012. Il se nourrit également de l'évaluation finale et du processus de capitalisation de la convention « Société civile et participation ». Il a été construit collectivement avec les membres du CFSI à travers des ateliers de réflexion. Un sondage a permis de consulter les membres afin d'identifier leurs attentes.

Ce programme a pour ambition de renforcer le CFSI, en tant que plateforme pluri-acteurs, ses membres, partenaires et alliés à être et agir davantage en cohérence avec les nouveaux enjeux posés dans le contexte mondial actuel (monde globalisé, interdépendance des enjeux et des territoires, nécessité de renforcer la solidarité comme lien social mondial répondant à la crise de repli identitaire actuel). Il consiste ainsi à repérer, soutenir, valoriser et partager des opérations pilotes de solidarité internationale des membres du CFSI et de leurs partenaires, fondées sur des enjeux communs et mobilisant des acteurs de changement à l'échelle de territoires.

**Extrait de l'analyse transversale « Capitalisation du programme Société civile et participation » (2010-2013) p.48**



**Mali : le « thé palabre », une méthodologie du dialogue inclusif et dépassionné**

Mis en place en 2008 à l'initiative de l'Assemblée régionale de Kayes avec l'appui du GRDR, l'Espace Migration et Développement de la région de Kayes (EMDK) est un lieu de réflexion sur une thématique qui concerne la première région malienne d'émigration vers l'Europe. L'EMDK a travaillé avec les populations pour alimenter les politiques régionale et nationale migratoires. À travers une approche concertée, l'espace donne la parole aux jeunes, aux femmes, aux anciens, aux migrants, aux élus locaux, aux commerçants, aux services déconcentrés de l'État, etc. à l'occasion de « thés palabres » itinérants.

**Genèse des « Thés-Palabres »**

Les thés palabres sont inspirés d'une tradition conviviale en Afrique subsaharienne qui se caractérise par la nécessité d'échanger, dialoguer, s'opposer (souvent) avant de prendre des décisions consensuelles. Héritée de la pratique ancestrale de « l'arbre à palabre<sup>1</sup> », l'initiative des « thés palabres » a d'abord été pensée au Portugal et diffusée en Europe par le GRDR. Elle permet aux associations de ressortissants de se retrouver au sein d'un cadre d'animations thématiques, convivial, pour analyser et débattre des problématiques concernant les liens « migration-citoyenneté-développement ». Le partage des expériences et des savoirs acquis favorise l'anticipation des difficultés et la construction de pistes de réflexion et solutions communes.

## 5. RELIER L'ÉCONOMIQUE ET LE SOCIAL

L'année 2013 a vu la conclusion du programme « formation professionnelle, accompagnement et insertion » qui a permis de mettre en place des dispositifs d'insertion de proximité en Mauritanie et au Mozambique. Les programmes Cap Insertion du Gret et UPA d'Essor ont été mis en œuvre en parallèle entre 2009 et 2013, dans le cadre de la Facilité d'innovation sectorielle des ONG (Fisong) financé par l'AFD.

La Fisong est un instrument dont s'est dotée l'AFD dès 2007, au terme d'un dialogue avec les ONG. Elle vise à sélectionner, financer et suivre des projets d'ONG permettant de tester des innovations sectorielles, avant un éventuel changement d'échelle par l'Agence. L'innovation retenue ici consistait à développer des services de proximité visant la jeunesse de capitales ou de grandes villes (Nouakchott en Mauritanie, Maputo et Beira au Mozambique) et leur insertion dans le secteur économique formel ou informel. Ce programme a été porté auprès de l'AFD par le CFSI. Le Gret et Essor ont assuré la responsabilité de leur propre projet. Le CFSI a assumé le volet d'échanges d'expérience et de capitalisation des pratiques. La motivation du CFSI, en assurant le portage de ce programme était double :

- d'abord, favoriser des initiatives d'insertion sociale par l'économique vers des publics jeunes (hommes et femmes) risquant l'exclusion ;
- ensuite, promouvoir des dynamiques pluri-acteurs dans un domaine – celui de l'insertion sociale par l'économique – qui demande la contribution d'une diversité d'acteurs : ministères ou agences d'Etat, collectivités territoriales, associations de proximité et de jeunes, secteur privé formel ou informel, organismes de formation.

L'évaluation de ce programme par l'Iram conclut que « UPA et Cap insertion sont des dispositifs innovants, les seuls au Mozambique et en Mauritanie à proposer une réponse complète et de proximité aux besoins d'insertion des jeunes, en visant les quartiers où les difficultés de ceux-ci s'accumulent et en favorisant une approche pluri-acteurs ». L'évaluation confirme que « la stratégie pluri-acteurs mobilisée dans les deux dispositifs était pertinente, étant donné le caractère multidimensionnel de l'enjeu d'insertion socio-professionnelle des jeunes. En outre, l'ambition de contribuer à la construction d'une politique publique dans chacun des pays nécessite la mobilisation et l'engagement de tous les acteurs concernés ».

Le CFSI a rédigé et publié début 2013 un document de capitalisation de ces deux initiatives, « Insertion sociale et professionnelle des jeunes en Afrique subsaharienne », qui s'appuie sur l'expérience d'Essor et du Gret sur cette question prioritaire pour la jeunesse africaine.

Les premiers mois de 2013 ont été par ailleurs consacrés à la poursuite d'une recherche active de partenaires techniques et financiers pour monter un dispositif pluri acteurs d'appui à des initiatives d'économie sociale et solidaire, en particulier en direction de l'Afrique et de l'Asie. Ces démarches n'ont pu aboutir dans les délais convenus avec le Conseil de direction. Décision a été prise de « marquer une pause » dans le développement de cet axe stratégique du CFSI et de consolider les autres axes.

Pour autant, cette entrée par l'économique est restée une préoccupation permanente de l'équipe. On en trouve la traduction dans le soutien à des initiatives de filières agro-alimentaires relevant de l'économie sociale et solidaire, *via* **le programme agriculture familiale en Afrique de l'ouest** (PAFAO) comme dans la conception du programme **Coopérer autrement** en acteurs du changement qui démarre en 2014



# RAPPORT FINANCIER

## Le modèle socio-économique et le fonctionnement du CFSI

Le CFSI est une plate-forme qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Ses activités s'organisent autour de ses trois missions sociales : agriculture et alimentation, économie sociale et solidaire, société civile et participation. Elles se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique mais aussi en Asie et en Amérique latine. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union européenne. Un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique (ex agriculture et alimentation), des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI sélectionnent les propositions de projets. Le bureau du CFSI composé de 5 personnes élues en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes ou d'audits. Ainsi en 2013, le programme concerté pluri acteurs au Congo et le programme société civile et participation ont été évalués. Un cabinet d'audit a contrôlé les comptes de 3 programmes du CFSI. L'équipe salariée anime des réunions de partage d'expériences pour tirer les enseignements des activités menées. Avec l'appui d'un réseau d'associations, elle organise la campagne **ALIMENTERRE** pour sensibiliser les consommateurs et les décideurs aux enjeux d'une agriculture durable.

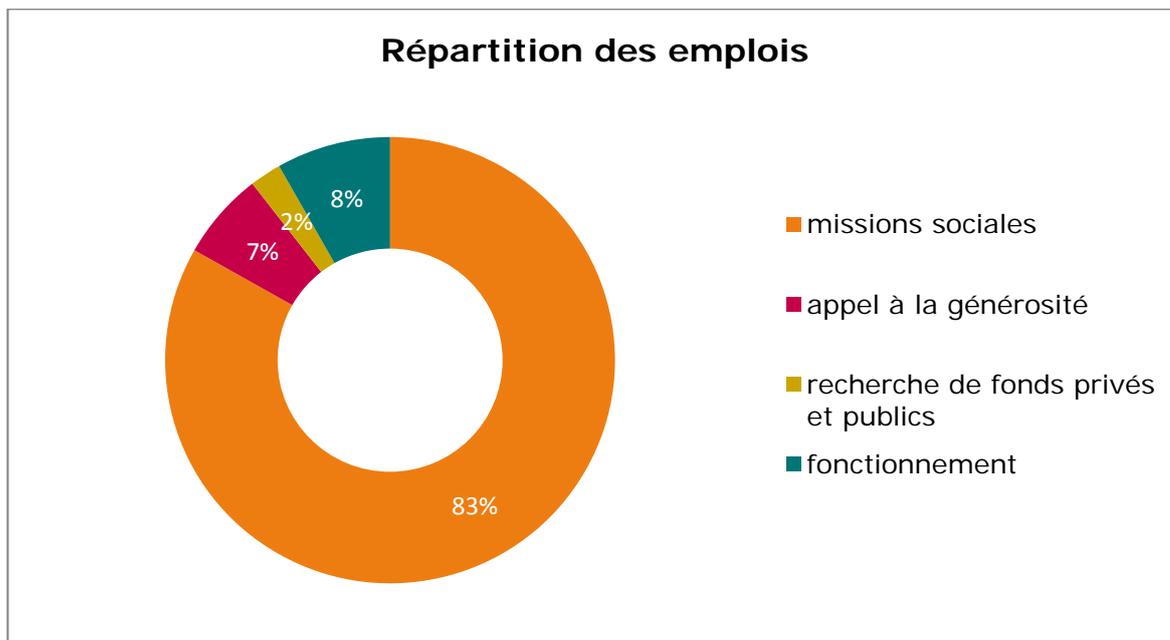
## Les emplois et les ressources de l'exercice 2013

EMPLOIS EN EUROS	Emplois 2013	en %	Affectation générosité 2013	en %
Agriculture et alimentation	632 478		152 352	
Economie sociale et solidaire	92 546		0	
Société civile et participation	2 262 535		234 016	
<b>Total des missions sociales</b>	<b>2 987 559</b>	<b>83%</b>	<b>386 368</b>	<b>60%</b>
Appel à la générosité	226 821	6%	226 821	35%
Recherche de fonds privés et publics	81 230	2%		
Fonctionnement	295 099	8%	35 242	5%
<b>Total des emplois de l'exercice</b>	<b>3 590 709</b>	<b>100%</b>	<b>648 431</b>	
Engagement à réaliser sur les ressources affectées	2 013 712			
Excédent des ressources de l'exercice	2 131			
<b>TOTAL GENERAL DES EMPLOIS</b>	<b>5 606 552</b>		<b>648 431</b>	<b>100%</b>

Les emplois de l'exercice concernent :

- les missions sociales définies par le conseil de direction en 2010 : agriculture et alimentation, économie sociale et solidaire, société civile et participation. Elles incluent les frais de mise en œuvre et de suivi des différentes actions menées et représentent 83 % des emplois ;
- les frais d'appel à la générosité du public, c'est-à-dire les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;

- le temps de travail dédié à la recherche de fonds privés et publics pour établir des dossiers de demandes de financement et des comptes rendus techniques et financiers ;
- le fonctionnement qui inclut la vie associative, les frais de gestion générale de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;
- les engagements à réaliser sur les ressources affectées reflètent les engagements du CFSI sur la durée. En fin d'année, les fonds affectés à des actions pluriannuelles mais non encore utilisés sont comptabilisés en engagements. Ils sont utilisés l'année suivante pour poursuivre les projets.



RESSOURCES EN EUROS	Ressources 2013	en %	Suivi des fonds issus de la générosité du public
<b>Report des ressources collectées auprès du public non utilisées en 2012</b>			113 233
Dons	605 940	14%	605 940
Legs	10 035	0%	10 035
Subventions privées	1 272 128	29%	
Autres produits	353 118	8%	
<b>Sous total fonds privés</b>	<b>2 241 221</b>	<b>51%</b>	
Subventions publiques	2 187 758	49%	
<b>Sous total fonds publics</b>	<b>2 187 758</b>	<b>49%</b>	
<b>Total des ressources de l'exercice</b>	<b>4 428 979</b>	<b>100%</b>	
Report des ressources non utilisées	1 177 573		
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			34 586
<b>TOTAL GENERAL DES RESSOURCES</b>	<b>5 606 552</b>		<b>650 561</b>
Total des emplois financés par la générosité			648 431
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice			115 363

Les ressources de l'exercice proviennent des fonds privés (51 % des ressources) et des fonds publics (49 %).

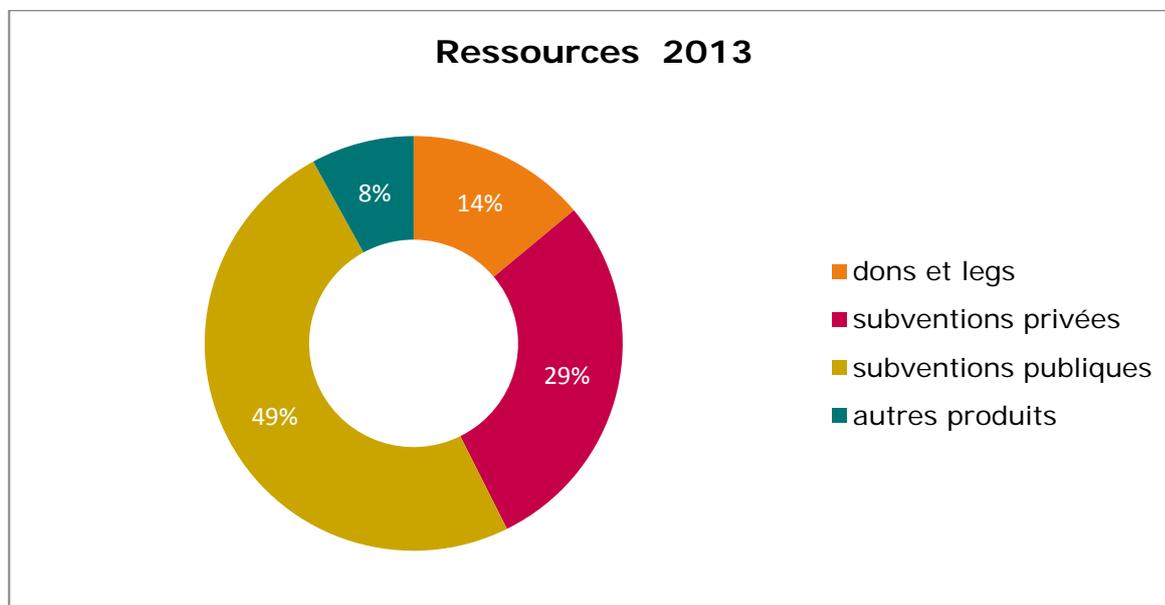
Les fonds privés comprennent :

- des dons et legs : un quart des donateurs du CFSI effectuent un don régulier mensuel ou trimestriel par prélèvement ;
- des subventions privées qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France et de fondations sous égide ;
- les autres produits qui incluent les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes et les produits financiers.

Les fonds publics proviennent de l'Agence Française de Développement et de l'Union européenne. Ils financent les activités menées dans le cadre des missions sociales. Une part réduite de ces subventions finance le fonctionnement.

### L'utilisation des fonds issus de la générosité du public

En 2012, le CFSI a utilisé 648 431€ de fonds issus de la générosité du public. Ce montant est légèrement supérieur au montant collecté durant l'année (615 975 €) car il inclut l'utilisation de ressources antérieures. Le CFSI a affecté 386 368 € aux missions sociales, par ordre d'importance aux actions liées au programme société civile et participation puis aux actions de soutien à l'agriculture familiale. 226 821 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs. Ces dépenses sont inférieures à celles inscrites au budget prévisionnel voté par l'assemblée générale. Le solde, soit 35 242 € est imputé aux dépenses de fonctionnement.



## Le bilan du CFSI

ACTIF EN EUROS	31/12/2012	31/12/2013	PASSIF EN EUROS	31/12/2012	31/12/2013
Actif immobilisé	40 127	28 879	Réserves	406 974	409 104
Créances (dont produits à recevoir)	2 621 471	5 373 082	Fonds dédiés	1 407 895	2 244 034
Trésorerie	1 157 349	1 669 713	Dettes	2 660 390	3 220 482
Charges constatées d'avance	1 282 975	2 041 967	Produits constatés d'avance	626 663	3 240 021
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 101 922</b>	<b>9 113 641</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 101 922</b>	<b>9 113 641</b>

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. L'augmentation du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI. Pour être efficace, le CFSI inscrit ses actions dans la durée avec ses organisations membres ou des partenaires. Ceci se traduit par une augmentation des charges constatées d'avance. Les actions sont soutenues par des bailleurs de fonds d'où une progression des produits constatés d'avance, des fonds dédiés et des produits à recevoir (autrement dit, les fonds versés une fois les dépenses justifiées).

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements) correspondent à 1,4 mois d'activités. Ce ratio est légèrement supérieur à celui de 2012 mais n'est pas encore suffisant pour assurer la pérennité des actions du CFSI. La solidarité doit se poursuivre !

**Certification des comptes** : les comptes de l'exercice 2013 ont été certifiés par Doucet, Beth et associés, représenté par M Christophe Beth, commissaire aux comptes du CFSI.

**Publication des comptes** : les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site Internet du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr) et sont envoyés par courrier sur simple demande.

**Agrément** : en 2013, le Comité de la Charte du don en confiance a renouvelé l'agrément triennal du CFSI. Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis plus de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière. Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte et le Comité en contrôle l'application. Pour en savoir plus : [www.comitecharte.org](http://www.comitecharte.org).



# ANNEXES

## Liste des projets sélectionnés en 2013

### Nourrir les villes en Afrique de l'Ouest

PAYS ACTION	Porteur	Partenaire	Titre de l'action	Montant attribué	Durée projet
<b>Financement CFSI et AFD</b>					
Bénin	UB-MAFAR	UNMFREO	Des abeilles pour l'économie locale	11 951 €	12 mois
Burkina Faso	GRET	ASEFF	Des aliments nutritifs pour les enfants des quartiers précaires de Ouagadougou	14 997 €	12 mois
Mauritanie	GRDR	VDS	Valorisation des produits d'élevage pour la consommation urbaine	30 000 €	24 mois
Sénégal	GRET	COOPEC-RESOPP	Mettre la micro finance au service de l'agriculture familiale	33 539 €	36 mois
Sénégal	FONGS	GRET	Les femmes de la Vallée du fleuve Sénégal épaulées dans leur projet économique	30 000 €	23 mois
Sénégal	CISV	ADENA	Du lait fermier pour les villes du Sénégal	15 000 €	12 mois
Sénégal	FDH	UGPM	La transformation de l'arachide fait tache d'huile sur les marchés urbains	30 000 €	24 mois
Togo	AFDI PC	UAR-P	Valoriser les produits locaux par le soutien à l'agriculture paysanne	29 919 €	24 mois
<b>Financement AFD, CFSI et Fondation Ensemble</b>					
Bénin	HORTITECHS	RB EAF	La vente en circuits courts valorise les produits locaux	50 000 €	36 mois
Sénégal	AGRISUD	JD	Une agriculture familiale résistante pour garantir la souveraineté alimentaire	28 000 €	24 mois
<b>Financement AFD, CFSI et Fondation L'Occitane</b>					
Burkina Faso	SIAD	APME2A	De l'eau pour cultiver l'oignon	50 000 €	36 mois
<b>Financement Fondation de France</b>					
Burkina Faso	ASSD	ADC-CH	Du niébé pour nourrir les zones périurbaines	49 600 €	36 mois
Burkina Faso	INADES BURKINA	RONGEAD	Appui aux dynamiques paysannes autour de la filière niébé	50 000 €	36 mois

PAYS ACTION	Porteur	Partenaire	Titre de l'action	Montant attribué	Durée projet
<b>Côte d'Ivoire</b>	CIDR	FENARIZ-CI	Des petites entreprises pour transformer et vendre le riz ivoirien	49 500 €	36 mois
<b>Mali</b>	AFDI BN	AOPP-RK	La filière laitière se développe	39 000 €	36 mois
<b>Multi pays</b>	IR	RBM	Marchés de bétail : échanger les expériences pour approvisionner les villes	50 000 €	36 mois
<b>Sénégal</b>	AT	AGRECOL	Les marchés urbains s'ouvrent aux produits biologiques locaux	40 900 €	36 mois
<b>Sénégal</b>	FADM	NDEM	L'agro écologie au service des circuits courts et solidaire	37 000 €	36
<b>Sénégal</b>	VECO -	APROVAG	De nouveaux débouchés pour la banane	48 900 €	36 mois
<b>Sénégal</b>	ENDA PRONAT	ENDA EUROPE	Label agro écologique pour les circuits courts à Dakar	50 000 €	36 mois
<b>Togo</b>	ETD	CIDR	Des entreprises sociales et solidaires pour assurer la souveraineté alimentaire	50 000 €	36 mois
<b>Financement Fondation de France et Fondation L'Occitane</b>					
<b>Burkina Faso</b>	SIAD	ADECO	L'agro-écologie ouvre de nouvelles perspectives au niébé et au sésame	50 000 €	36 mois
<b>Financement Fondation L'Occitane</b>					
<b>Burkina Faso</b>	APROSSA	FADM	La redécouverte du fonio dans les hauts bassins : une initiative savoureuse	45 000 €	36 mois

## ALIMENTERRE

ORGANISATION	Localisation	Montant
<b>Anis Etoilé</b>	Auvergne	2 300 €
<b>Artisans du Monde Bourg-en-Bresse</b>	Ain	600 €
<b>Artisans du Monde Grenoble</b>	Isère	1 000 €
<b>Cap Solidarités</b>	Nord-Pas de Calais	2 000 €
<b>CICODES</b>	Finistère	1 000 €
<b>Coopération Atlantique - Guinée 44</b>	Pays de Loire	1 400 €
<b>CRISLA</b>	Morbihan	1 700 €
<b>E'changeons le Monde (Artisans du monde/Aspal)</b>	Hautes-Alpes	717 €
<b>Horizons Solidaires</b>	Basse-Normandie	1 600 €
<b>KuriOz</b>	Poitou Charentes	1 700 €
<b>Lafi Bala</b>	Languedoc Roussillon	1 700 €
<b>Les Colporteurs</b>	Bourgogne	700 €

ORGANISATION	Localisation	Montant
LOR-SUD	Lorraine	1 400 €
MDH Limoges	Limousin	1 000 €
PILES / PECOS 06	Provence Alpes Côte d'Azur	1 800 €
Peuples Solidaires Bagnols	Gard	900 €
RADSI	Aquitaine	2 100 €
RECIDEV	Franche Comté	2 000 €
Starting Block	France	1 300 €
Réseau Bénin de l'Enseignement agricole français	Bénin	800 €
Echanges Nord Sud	Sénégal	700 €
Terra Habilis	Comores	760 €
<b>TOTAL ALIMENTERRE</b>		<b>29 177 €</b>

## CONGO

PORTEUR	Intitulé de l'action	Montant attribué	Durée en mois
Association Terre et Village	Enquête diagnostique sur la situation des OSC victimes des explosions du 4 mars 2012	8 150	2
Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture avec les Parents	Harmonisation des méthodes d'intervention des dispositifs de formation et d'insertion des jeunes en situation difficile	15 190	5
Congolaise Terre des Hommes Association	Projet de renforcement des capacités des membres des OSC de la plateforme thématique Eau et Assainissement dans le diagnostic de l'accès à l'eau potable au Congo	18 120	5
Union pour l'Etude et la Recherche sur la Population et le Développement	Promotion de l'agriculture dynamique et rentable dans les départements couverts par le PCPA	19 056	5
Association Congolaise pour la Santé Publique et Communautaire	Etat des lieux sur les mesures de gratuité aux soins et services de santé	12 409	5
Association pour les Droits de l'Homme et l'Univers Carcéral	Lutte contre la corruption, la fraude et la concussion au Congo	15 769	5

## Conseil de direction renouvelé par moitié en juin 2013

ORGANISATION	TITULAIRE	
	Christophe	ALLIOT
<b>BATIK International</b>	Pauline	MARC de la CRUZ
<b>Cap Solidarités</b>	Aït Essaghir	EL HASSAN
<b>Cap Solidarités - suppléant</b>	Faustine	WAWAK
<b>CGT</b>	Jean-Jacques	GUIGON
<b>CUF</b>	Rose-Marie	SAINT GERMES AKAR
<b>CUF – suppléant</b>	Astrid	FREY
<b>CUF – suppléant</b>	Nicolas	WIT
<b>ECHOPPE</b>	André	ERNST
<b>ECHOPPE - suppléante</b>	Beverley	OTT
<b>ECHOPPE - suppléant</b>	Olivier	HAUVILLE
<b>ESSOR</b>	Jean-Philippe	DELGRANGE
<b>FEDERATION ARTISANS DU MONDE</b>	Gérald	GODREUIL
<b>GERES</b>	Alain	GUINEBAULT
<b>GRDR</b>	Pauline	CASALEGNO
<b>GRET</b>	Damien	THIBAULT
<b>GRET - suppléant</b>	Rodolphe	CARLIER
<b>INGENIEURS SANS FRONTIERES</b>	Nicolas	LAURENT
<b>SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS</b>	Daniel	VERMEIRE
<b>UNMFREO</b>	Valérie	K. PLOUGASTEL

## Président élu par l'Assemblée générale du 25 septembre 2012

Yves Le Bars

## Membres du bureau élu par le conseil de direction du 8 octobre 2013

<b>Vice-président</b>	Jean-Philippe Delgrange
<b>Trésorier</b>	Christophe Alliot
<b>Secrétaire</b>	Jean-Jacques Guigon
<b>Membre</b>	Rose-Marie Saint Germès Akar

## Comités consultatifs

Les membres des Comités consultatifs sont nommés par le conseil de direction pour une durée de trois ans renouvelable. Ils sont chargés de participer à l'instruction des projets financés par le CFSI et de proposer au bureau un avis.

NOM	Salarié d'une organisation membre du CFSI	Nommé en	Thématique
<b>Cécile Broutin</b>	Oui (Gret)	2012	AEA
<b>Christophe Jacqmin</b>	Non	2012 (2è mandat)	AEA
<b>Lise Tregloze</b>	Oui (Fédération Artisans du Monde)	2012	ALIMENTERRE

## Comité de pilotage convention programme SCP (nommé par le conseil de direction 2010)

- 1 représentant du conseil de direction : Christophe Alliot
- 2 salariés CFSI : responsable programme SCP et direction CFSI
- 4 personnes issues d'organisations membres : Olivier Lemasson (GRDR), Nicolas Laurent (ISF), Damien Thibault, (Gret) André Godard (UNMFREO)
- 2 personnes ressources Sud : Youssouf Cissé, Moctar Diallo
- 1 personne ressource Nord : Lucien Cousin

## L'équipe salariée au 31 mai 2014

<b>Délégué général</b>	Jean-Louis Vielajus	
<b>Déléguée générale adjointe</b>	Anne-Françoise Taisne	
<b>Responsable plaidoyer institutionnel</b>	Pascal Erard	<i>Plaidoyer ALIMENTERRE vis-à-vis des décideurs européens</i>
<b>Responsable programme agriculture et alimentation</b>	Isabelle Duquesne	<i>Gestion et animation Fonds Agriculture &amp; Alimentation</i>
<b>Appui à la capitalisation Fonds agriculture et alimentation [stagiaire]</b>	Bastien Breuil	
<b>Responsable publics et réseaux</b>	Mathilde Bonnard	<i>Animation du réseau ALIMENTERRE et festival de films</i>
<b>Appui campagne ALIMENTERRE [stagiaire]</b>	Emilie Foutrel	
<b>Chargée de programme</b>	Hélène Basquin	<i>Gestion et animation du centre de ressources ALIMENTERRE, appui capitalisation</i>
<b>Appui capitalisation et campagne ALIMENTERRE [stagiaire]</b>	Gaëlle le Gauyer	
<b>Responsable programme jeunesse &amp; société civile</b>	Agnès Belaïd	<i>PCPA Algérie, convention programme SCP</i>
<b>Responsable programme société civile et participation</b>	Delphine Arnould	<i>Convention programme SCP, PCPA Congo</i>
<b>Chargée de communication</b>	Marie Caye	<i>Site Internet - Réseaux sociaux, création et diffusion des supports de communication</i>
<b>Chargée de suivi des financements</b>	Saskia Arndt	<i>Conventions et suivi financements</i>
<b>Chargée de suivi des financements [remplacement congé parental]</b>	Véronique Saugues	<i>Conventions et suivi financements</i>
<b>Comptable</b>	Véronique Ancelin	<i>Comptabilité, paie, relation donateurs</i>
<b>Assistante administrative [remplacement congé parental]</b>	Jocelyne Matin	<i>Relation donateurs, appui administratif</i>





COMITÉ FRANÇAIS POUR  
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

32, rue Le Peletier  
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50  
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : [info@cfsi.asso.fr](mailto:info@cfsi.asso.fr)  
[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

